

L'éradication des renouées étant très difficile, il est impératif de limiter au maximum sa dispersion et son développement sur les sites. Le choix de gérer ou non un massif de renouées devra donc être pris en fonction du type d'intervention, du stade d'invasion, du contexte local et des moyens disponibles, en suivant les recommandations suivantes.

1. En toute situation

Privilégier l'évitement !

✓ Lors des opérations d'entretien, pratiquer un fauchage manuel différencié (cf. illustration au verso), en évitant le massif de renouée et ses abords (périmètre de 2 mètres minimum) pour limiter les risques de dispersion. Avec une épareuse, rouler sur les renouées sans les couper si vous ne pouvez les éviter.

✓ En cas de travaux, baliser et éviter les zones de renouées identifiées en amont en période végétative (de mi-mai à mi-septembre).

Gérer les déchets de renouée pour limiter les risques d'expansion

✓ Les tiges et les rhizomes doivent être exportés et détruits par incinération ou compostage industriel validé. Les tiges peuvent éventuellement être laissées sur place en tas sauf en milieux humides (dans ce cas, privilégier l'export des déchets dans une zone de stockage appropriée ou à défaut, stocker les tiges sur une bâche afin d'éviter les repousses).

Nettoyer les engins et les outils

✓ Un nettoyage minutieux des outils et des engins (godets, bennes, chenilles...) doit être effectué à l'arrivée et au départ du site pour éviter toute dispersion de terre ou débris végétaux.

Étudier la possibilité d'un mode de gestion à long terme

✓ En cas d'invasion établie et sur les zones à enjeux, des méthodes de gestion à long terme, seules ou croisées, doivent être envisagées pour limiter les besoins d'entretien: bâchage, écopâturage, fauche répétée, traitement des terres infestées par criblage/concassage, mise en concurrence végétale, etc.

Opter pour l'arrachage manuel

✓ En présence de quelques tiges de renouées, envisager l'éradication de la tache par arrachage manuel pour éviter tout développement et dispersion future si et seulement si un suivi peut être assuré (et compléter éventuellement par un bâchage).

✓ Veiller alors à retirer le maximum (dans l'idéal, la totalité) des rhizomes et racines de la plante en creusant le sol et en évitant la fragmentation des rhizomes.

STOP



NE PAS COUPER !
PRÉSENCE DE RENOUÉE ASIATIQUE.

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ
SNCF RÉSEAU AU 03 54 73 48 69



Pose d'un géotextile synthétique anti-renouée.



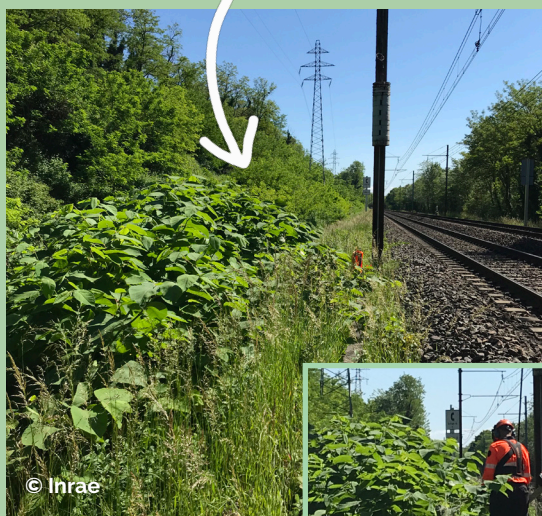
Moutons pâturant de la renouée aux abords d'une voie ferrée.

Fauche manuelle différenciée

La fauche ponctuelle des renouées ne permet très généralement pas son élimination et favorise au contraire une repousse rapide et sa propagation. Il est préférable, lorsque c'est possible, d'éviter les massifs de renouée en pratiquant une fauche manuelle différenciée.

La renouée touche la piste, imposant une intervention.

Seule une bande de 1,5 mètre est dégagée. La zone de 2 mètres avant et après le massif n'est pas fauchée pour limiter les risques de dispersion.



2. En cas d'intervention inévitable

Entretien courant

(Fauche des cadrans des PN, des pistes...)

✓ Réaliser une fauche manuelle (avec une débroussailleuse manuelle) de la zone à 10/15 cm au dessus du sol pour éviter la dispersion de fragments de rhizomes de renouée.

Hauteur de fauche conseillée



Bourgeons à ne pas disperser

Travaux programmés

(Budget investissement: régénération, création, changement de caniveaux...)

✓ Prendre en compte en amont des travaux la présence de renouées en réalisant un relevé précis de leur emprise en période végétative (de mi-mai à mi-septembre). Si les travaux sont prévus en dehors de cette période, marquer la zone en saison pour la visualiser ultérieurement.

✓ Déterminer une méthode de gestion (traitement des terres infestées, écopaturage, bâchage...) en fonction du contexte, des moyens, du temps disponible et des objectifs (éradication, limitation du développement...).

✓ Prévoir le traitement spéci-

fique des résidus de gestion ainsi que le nettoyage des outils et des engins.

✓ Veiller (à travers le cahier des charges dans les marchés) à ce que les entreprises réalisant les travaux respectent ces règles.

✓ Revégétaliser rapidement le site après travaux (un sol à nu favorisant la recolonisation par des espèces exotiques envahissantes).

✓ Assurer un suivi à long terme (1 à 3 fois par an) afin de mettre en œuvre des mesures de gestion précoce (type arrachage manuel) en cas de repousses de renouée.

Intervention d'urgence

✓ Privilégier l'évitement. Coucher les tiges si besoin et ne faucher que le strict nécessaire avec une coupe à 10/15 cm au dessus du sol pour éviter la dispersion de fragments de rhizomes de renouée.

✓ Laisser les tiges sur place en tas sauf en milieux humides (dans ce

cas, privilégier l'export des déchets dans une zone de stockage appropriée).

✓ Nettoyer soigneusement les outils après intervention pour éviter toute dispersion ultérieure de terre ou débris végétaux.

Signaler toujours la présence de renouée à votre spécialiste végétation !

Et s'il n'y a pas de renouées ?

Eviter sa propagation sur le site sain en veillant :

- Au nettoyage des outils avant intervention

- A la provenance et à la non-contamination des terres utilisées

- A ne pas laisser le sol à nu après intervention (favorise la recolonisation par des espèces exotiques envahissantes)